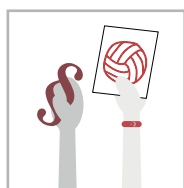


Le Campus pour la démocratie vous invite dans le canton de Thurgovie



Événement du 17 juin 2019

Moi et nous – Droits de l'enfant et démocratie : un apprentissage vivant



Le Campus pour la démocratie a été fondé par la Fondation Dialogue en coopération avec la Nouvelle Société Helvétique, afin de promouvoir l'éducation à la citoyenneté et la participation politique en Suisse et de renforcer ainsi la démocratie. Il crée des espaces de débats, facilite les synergies, consolide les réseaux, conseille les acteur-trice-s, soutient les expert-e-s et valorise les exemples de bonnes pratiques.

Chiffres et faits



Date 17 juin 2019
Lieu Genossenschaft Eisenwerk, Industriestrasse 23, 8500 Frauenfeld

48 participant-e-s des domaines:
administration, éducation, jeunesse, politique,
fondations et privé

14 intervenant-e-s
Modération:
Carol Schafroth, directrice de la Fondation Dialogue
Mot de bienvenue :
Nina Schläfli, membre du Grand Conseil de Thurgovie

Moi et nous – Droits de l'enfant et démocratie : un apprentissage vivant

Conférence de
Heidi Gehrig
Haute école pédago-
gique de Saint Gall

heidi.gehrig@phsg.ch

Pour Heidi Gehrig, chargée de cours à l'école pédagogique de Saint-Gall, il est possible d'apprendre les droits de l'enfant et la démocratie de trois manières différentes : à travers l'apprentissage de (savoirs), l'apprentissage par (certains comportements) et l'apprentissage pour (atteindre un objectif).

L'apprentissage de contenus renvoie avant tout à la connaissance même des droits de l'enfant. Alors que jusqu'au XIX^{ème} siècle, les enfants étaient la propriété de leurs parents, il semble aujourd'hui évident qu'ils sont dès leur naissance des êtres humains à part entière.

Les évolutions du droit international en la matière, notamment la Déclaration de Genève de 1924 ou l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en 1989, ont contribué à renforcer le statut et l'image des enfants en tant que véritables sujets juridiques.

Les droits de l'enfant reposent sur trois piliers : les droits de protection, de promotion et de participation. Selon Heidi Gehrig, démocratie et droits de l'enfant marchent main dans la main, car ils se complètent et se soutiennent l'un et l'autre : ils sont à la fois des formes de vie, de société et de gouvernement, bénéficiant d'une composante juridique. L'ancrage de la démocratie dans les programmes et les règlements scolaires à l'école primaire ne se justifie pas seulement par le fait que l'apprentissage des droits humains à l'école relève d'un droit, mais plutôt parce qu'il s'agit d'un devoir.

Dans le contexte d'apprentissage, on parle souvent d'orientation individuelle ou communautaire. La première décrit l'aspect individuel du droit, c'est-à-dire la conscience et la reconnaissance de soi et de son autodétermination. L'orientation communautaire, quant à elle, décrit la reconnaissance de l'autre et d'une communauté.

L'apprentissage des droits de l'enfant à travers une activité développe l'attitude, à savoir le respect, l'attention et la reconnaissance de ces droits. Aborder les enjeux comportementaux est essentiel, même si les enseignant-e-s peuvent ressentir des difficultés à se confronter à ce thème. L'éthos professionnel tel que le code de déontologie de la faïtière des enseignant-e-s suisses (LCH) est nécessaire pour inciter le personnel enseignant à faire face à ces questions. L'apprentissage par une activité est également permis par les parents, à travers le dialogue ainsi que leur propre réflexion. Les adultes doivent adopter la perspective des enfants et des jeunes afin de prendre leurs exigences au sérieux.

Enfin, la dernière forme d'apprentissage, consistant à apprendre pour les droits de l'enfant, se réfère à des actions concrètes : renforcer les droits de l'enfant, s'engager en leur faveur et les mettre en œuvre. Le livre de Heidi Gehrig « Individualisierende Gemeinschaftsschule » contient des idées pratiques telles que le processus de labellisation d'écoles respectant les droits de l'enfant, ou encore la pratique des devoirs en autonomie. Le plus important pour les enfants, explique la professeure, est que les méthodes enjoignent à une participation responsabilisante, entière et réelle. Les différentes formes d'apprentissage discutées ne pourront se développer que de cette façon, l'« essentiel consistant à ressentir, comprendre et agir ».

L'enregistrement vidéo de la conférence est disponible en allemand sous ce lien : bit.ly/heidigehrig



Frauenfeld devient plus favorable aux enfants grâce à l'initiative de l'UNICEF « Commune amie des enfants »

Mona Meienberg
UNICEF Suisse et
Liechtenstein
m.meienberg@unicef.ch

Vanessa Huber
Ville de Frauenfeld
vanessa.huber@stadt-
frauenfeld.ch

L'initiative « Commune amie des enfants » de l'UNICEF a pour but de faire appliquer la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant au niveau communal. Les droits des enfants sont ainsi concrètement mis en œuvre à travers des mesures politiques, des budgets et des programmes afin que le cadre de vie des enfants soit amélioré le plus rapidement possible. En tenant compte de l'opinion des enfants dans les idées directrices et la réalisation des projets, la participation des enfants est activement encouragée dans la commune. Actuellement, quarante communes suisses sont certifiées «Communes amies des enfants». Les ateliers participatifs, lors desquels les enfants et jeunes de différents âges et milieux sociaux expriment leurs opinions, constituent l'élément central du processus de certification. Lien: unicef.ch/fr/notre-travail/suisse-liechtenstein/commune-amie-des-enfants

Frauenfeld a obtenu le label « Commune amie des enfants » en 2011, et a de nouveau en 2017. Vanessa Huber, coordonnatrice UNICEF pour cette certification, a présenté les mesures prises dans le cadre de ce processus. La certification a été lancée pour la première fois en 2008 : les premières données ont été collectées dans le cadre du programme de mise en œuvre du développement urbain. Des ateliers pour les élèves ont eu lieu en 2011 et le label a été décerné en 2012. La mise en œuvre concrète des mesures en faveur des enfants est organisée par l'administration communale ainsi que les écoles, et coordonnée par l'Office de l'intégration. Le projet est contrôlé politiquement par le Conseil municipal ainsi que les écoles de Frauenfeld. Les conditions préalables à la certification sont avant tout l'existence d'une volonté politique et d'une véritable représentation. Construire un environnement favorable aux enfants constitue une tâche transversale qui va au-delà du label et vise des objectifs à long terme. Il est important qu'indépendamment des personnes adultes actives dans le processus de certification, la participation des enfants et les jeunes ne s'arrête pas après l'atelier, mais s'établisse de manière régulière et durable. Des organes institutionnels tels qu'un Parlement des enfants ainsi qu'une définition claire des responsabilités pour l'application des mesures peuvent contribuer à cette pérennisation.

Wir reden mit – Participation des jeunes dans le milieu associatif

**Caroline Buss, Kai Kopp
und Mark Friemelt**

caroline.buss@plan.ch
musikschule@jmkreuz-
lingen.ch

Les associations sont des lieux parfaitement adaptés à l'expérimentation et la mise en œuvre de la participation des jeunes. Deux membres de l'association Jugendmusik Kreuzlingen ont expliqué aux intéressé-e-s le fonctionnement pratique de cette participation. Plusieurs remarques sont ressorties des discussions :

- Les jeunes de la Jugendmusik Kreuzlingen ont délibérément opté pour un nouveau modèle d'uniforme moderne mais très simple, pour le plus grand plaisir du Comité ;
- L'engagement relatif des membres au sein d'une association peuvent conduire les « nouveaux jeunes » à modifier les décisions de leurs prédécesseur-se-s ;

• Les scouts aussi peuvent trouver des domaines dans lesquels les enfants peuvent davantage participer, en ce qui concerne la conception du programme et l'organisation des activités par exemple.

Celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre l'association trouveront toutes les informations relatives à la participation des jeunes dans les associations sur leur site web : www.wirredenmit-vereine.ch





Découvrez quatre projets

Kinderrat Frauenfeld (KIRA)

Le Parlement des enfants est composé d'enfants et de jeunes de 10 à 14 ans habitant à Frauenfeld. Chaque école primaire délègue deux enfants pour y siéger, et chaque établissement secondaire entre quatre et cinq. Le Parlement des enfants se réunit quatre fois par an à l'Hôtel de ville de Frauenfeld. Le Conseil communal peut solliciter l'avis du Parlement des enfants sur une question, et celui-ci a, en tant que commission du Conseil communal, le droit d'adresser directement ses préoccupations à ce dernier. Ainsi, les enfants peuvent acquérir une première expérience politique et apprendre à connaître les processus au sein de l'administration communale.

<https://kinderrat-frauenfeld.ch>

jugendWerk Weinfelden

La « jugendWerk Crew » est l'équipe chargée de l'entretien du centre pour la jeunesse de Weinfelden. Le centre de jeunes dispose de plusieurs salles dotées d'infrastructures de loisirs : des salles de réunion, de jeux, de réception, de musique, un atelier... Pendant les heures d'ouverture régulières, les jeunes du secondaire peuvent y passer leur temps libre. Ils et elles peuvent expérimenter les processus démocratiques en représentant leurs camarades, et à travers les réunions ainsi que la conception, l'organisation et la participation à divers projets.

<http://www.jugendwerk-weinfelden.ch>

Pro Juventute Suisse

En 2001, la Fondation Pro Juventute a lancé le projet éducatif « Les enfants apprennent leurs droits », dans le cadre duquel les écolier-ère-s des différents cantons ont pu recevoir des informations au sujet de leurs droits. Le matériel pédagogique utilisé, créé et conçu par les enseignant-e-s pour les enseignant-e-s, est conforme au Lehrplan 21, modulable, gratuit et comporte un temps de préparation quasiment nul. Il est mis à la disposition de tous les élèves de 3H-4H et de 5H-6H.

<https://www.projuventute.ch>

Pro Juventute Schaffhouse et Thurgovie

La roulotte des droits de l'enfant est une idée de projet de Pro Juventute Schaffhouse et Thurgovie. Un tour avec ce véhicule dans le canton de Thurgovie est prévu en 2020 afin de rendre les droits de l'enfant plus concrets. L'objectif est d'encourager l'enseignement des droits de l'enfant ainsi que la réflexion sur le sujet, ainsi que de promouvoir leur application à travers diverses activités : jeux, interviews, films, dessins, chansons... Le projet cible les enfants, jeunes, parents, tuteur-ric-e-s, responsables politiques et enseignant-e-s.

<https://www.projuventute-sh-tg.ch>

Restez informé-e-s !

Ne manquez aucun évènement du Campus pour la démocratie et apprenez-en davantage sur le thème de la l'éducation à la citoyenneté et la participation politique. Nous vous informons avec plaisir à travers les canaux suivants :

Site internet www.campusdemocratie.ch
Newsletter www.campusdemokratie.ch/kontakt
Facebook www.facebook.com/campusdemokratie
Twitter www.twitter.com/camp_demokratie